

NOURRIR, un grand enjeu collectif

- des producteurs dignement rémunérés
- pour assurer une alimentation de qualité
- en quantité suffisante
- pour TOUS

Industrialisée dans le seul but de devenir rentable, l'agriculture n'est pas organisée pour relever les défis environnementaux d'aujourd'hui. PIRE: le système alimentaire mis en place ces 50 dernières années est cause de pauvreté, de faim et de maladies.

De la ferme à l'assiette, constats d'échecs

Les pratiques intensives de l'agro-industrie ont des impacts sociaux et environnementaux DÉVASTATEURS : impossible d'y remédier sans remettre en cause l'ensemble du système alimentaire car chacun de ses niveaux se caractérise par une forte intégration dans un système mondialisé.

à la ferme

Données préoccupantes

- * baisse dramatique du nombre de paysans
- * agrandissement des exploitations imposant la monoculture avec machines, chimie et numérique
- * fin de la France rurale : destruction de métiers et emplois liés à l'agriculture
- * pauvreté : en 2017 un tiers des agriculteurs vit avec moins de 350 euros par mois
- * ne pas nourrir son territoire : moins de 10 % de la production d'une zone "nourricière" échappe aux flux

institué par le marché → 30 000 semi-remorques traversent chaque jour le pays pour déplacer les produits agricoles bruts et transformés.

Les agriculteurs SUBISSENT :

1) les inconvénients de l'entrepreneur lancé dans une course effrénée au PRIX LE PLUS BAS

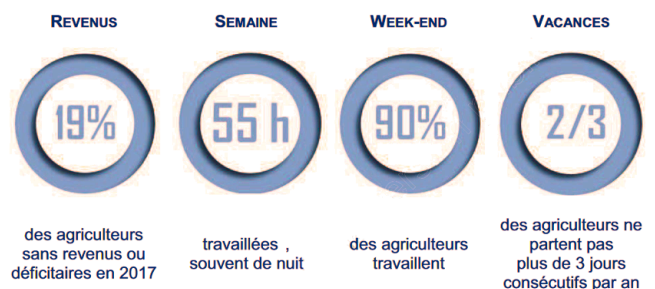
- * spirale du *sur-endettement*
- * isolement, absence d'entraide : mise en concurrence généralisée (y compris avec *les voisins*)
- * pression mentale des *prix fluctuants* : importations non régulées, spéculation en bourse, ...
- * dépendance à la PAC : elle représente en moyenne 77 % du revenu des agriculteurs français.

2) les inconvénients de l'intégration dans une filière spécialisée

- * perte d'autonomie : l'exploitant devient le *rouage* d'un processus productif et marchand illimité
- * absence d'ancrage territorial et standardisation des espèces végétales et animales.

3) les inconvénients du travailleur sans droit salarial

Pour survivre, l'exploitant allonge son temps de travail (qui est bien supérieur à celui de l'ensemble des personnes en emploi) ou il cumule avec une autre activité : **en moyenne, seul 1/3 des ressources des ménages agricoles provient de l'activité agricole.** Enquête INSEE octobre 2021.



→ **Depuis 50 ans, les agriculteurs se suicident plus que les autres catégories socio-professionnelles : 605 suicides pour l'année 2015.**

Donner les moyens de reprendre sa vie en mains : une urgence sociale !

Maltraifance générale du vivant

Longtemps, les hommes se sont adaptés au sol et aux climats pour cultiver ce dont ils avaient besoin. Aujourd'hui, l'agriculture industrielle en quête de rentabilité cumule des pratiques contraires aux cycles naturels des végétaux et à la fertilité des sols. Il y a URGENCE à stopper le massacre !

1) maltraitance des populations non-humaines

- * développement de l'élevage dans un univers *concentrationnaire*

- * du fait de la pollution chimique : déclin des populations d'abeilles, d'oiseaux, insectes pollinisateurs...

perturbation des organismes (pertes d'orientation, altération des capacités de vol, déficiences immunitaires, etc.)

2) impact général sur l'habitabilité de la planète

- * sols dégradés : le refus des "mauvaises herbes" a éliminé la diversité végétale. Compacté par le passage d'engins lourds, ce sol transformé ne laisse passer ni eau ni air : exit la faune des recycleurs du sol (vers de terre, ...)

- * cycle de l'eau douce perturbé. Les sols privés de matières organiques ne peuvent conserver l'humidité indispensable aux plantes : l'évaporation se réduit, la pluie se raréfie et les nappes souterraines, principale source d'eau potable, ne se rechargent pas suffisamment. **SANS EAU, TOUS LES ÉCOSYSTÈMES SONT MENACÉS, TOUS LES VIVANTS SONT EN DANGER !**

Un sol est jugé dégradé lorsqu'il a **perdu une partie de ses fonctions**, comme celle de nourrir les plantes ou les animaux, celle de filtrer les eaux ou encore celle d'abriter une importante biodiversité.

... entre la ferme et l'assiette : l'usine agro-alimentaire ...

Avec l'aide de l'industrie chimique, des usines-laboratoires fournissent à foison des denrées alimentaires transformées et ultra-transformées. Indéniable réussite financière mais vraie catastrophe sanitaire en l'absence d'un encadrement suffisamment contraignant !

Impacts environnementaux

- * une industrie *énergivore* (classée 3^e pour son addiction à l'énergie) et donc *vulnérable* dans sa capacité à se maintenir en cas de défaillance énergétique (transports, chaîne du froid...)

- * conditionnement : plastique, aluminium...

Le secteur agroalimentaire représente **68 % du marché de l'emballage plastique** rigide et souple.

Impacts socio-économiques

- * une industrie *mondialisée* : fortement exportatrice mais aussi importatrice tous azimuts des matières premières au plus bas prix

- * une industrie *concentrée* : 2 % des 15 000 entreprises de transformation représentent 85 % du chiffre d'affaires du secteur. Chaque printemps, elles négocient avec la grande distribution (6 centrales d'achats pour 92 % du marché), les prix de vente aux consommateurs : LE PRODUCTEUR AURA 6 % !

- * une industrie de *poids* : fournit 70 % de l'alimentation vendue dans les supermarchés.

Impacts sociétaux : formatage du goût et santé publique

- * une industrie de *l'ersatz* : réduction de la denrée à une matière ; formatage du palais par l'aliment (re)colorisé, (re)aromatisé, (re)texturisé ; réduction des sensations gustatives au basique notamment le sucré.

- * une industrie *toxique* : additifs, résidus de pesticides et d'huiles minérales, acides gras trans (AGT), perte de nutriments, excès de sel, de sucre, de gras et fabrication par *cracking*... sont à l'origine d'une épidémie mondiale de maladies chroniques. *"En France, la mauvaise alimentation est la première cause de mortalité"* (rapport parlementaire septembre 2018)

Le *cracking* permet de fractionner un produit brut, entier, en le chauffant à très, très haute température pour l'obtenir sous forme de composés recomposables à l'infini. Au final, il a **perdu la quasi-totalité de ses qualités nutritives**.

... au final, l'assiette

Longtemps, nourrir les populations était au cœur des politiques publiques. Aujourd'hui, le système alimentaire est largement laissé aux mains des acteurs privés. L'agro-industrie organisée selon les seules lois du marché ignore la FONCTION NOURRICIÈRE.

La nourriture réduite au statut de marchandise

* obtenir un prix bas par la *surproduction* n'est que *gaspillage* : à l'échelle de la planète, l'agrobusiness produit 3 500 calories par jour et par personne soit un excédent de 60% par rapport aux besoins de la population mondiale.

Cette production est destinée au marché mondial, pas aux gens qui ont faim, de plus en plus nombreux !

* en France, l'alimentation est devenue *variable d'ajustement* dans des budgets trop serrés (après le logement, les factures contraintes, etc.). De 1960 à 2018, la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation a diminué de moitié. Mais qu'en sera-t-il en 2022 et dans les années à venir ?

Liabondance aggrave la fracture sociale

* en France, en 2021, un tiers de la population n'a pu consommer des fruits et légumes tous les jours ; un habitant sur cinq a renoncé à faire 3 repas par jour

* 7 millions de Français dépendent structurellement de l'aide alimentaire. Chiffre en progression constante parce que ces colis alimentaires ont une double fonction : acheter la *paix sociale* en calmant ceux qui ont perdu leur emploi et *écouler les surplus* car sans cette distribution la production agricole pléthorique perd toute efficacité économique

* avec *cynisme*, le vote des lois Garot (2016) et Egalim (2018) assure la valorisation économique du gaspillage alimentaire : les "dons" industriels et agricoles, sont *défiscaisés* ! Ne pas respecter la dignité des

Alternatives inoffensives pour l'agro-industrie

personnes, demander aux victimes du système de le perpétuer ... cette VIOLENCE SOCIALE est inacceptable !

La démarche des citoyens engagés dans des alternatives locales pour mieux manger, valorise le lien social et l'entraide autant que le respect du vivant. Elle s'inscrit dans la longue histoire de l'humanité : avec et autour du repas, les hommes construisent entre eux "quelque chose" qu'ils savent être commun et qu'ils doivent partager. La manière de se nourrir a toujours été et reste un geste politique.

Résistances citoyennes exemplaires

1) nourriture choisie : AMAP, marchés de producteurs, boutiques de vrac, jardins partagés, jardins ouvriers...

2) l'agriculture paysanne utilise les processus naturellement à l'œuvre dans les écosystèmes

* réduction forte des intrants, complémentarité entre productions animales et végétales, rotation des cultures, préservation des sols, usage réfléchi de l'eau...

* élevage extensif herbager ou polyculture-élevage, pas d'antibiotique

* fermes à dimension humaine créatrice d'emplois, où s'inventent, avec l'aide de l'Atelier Paysan, des outils économes adaptés au terrain.

Limites de ces expérimentations

* productions bio fortement concurrencées par le "bio industriel à bas prix" en intra et en import

* *maintien* des fermes paysannes menacé par la suppression des subventions PAC (2^e pilier)

* produits bio inaccessibles aux mangeurs à faibles revenus : de fait, s'établit un système alimentaire à 2 vitesses sans que l'agro-industrie ne s'en trouve marginalisée. C'est l'APARTHEID ALIMENTAIRE.

L'agriculture industrielle produit 1/4 de la nourriture mondiale en utilisant les 3/4 des terres agricoles. Cet accaparement ne cesse d'augmenter aux dépens des **terres vivrières**.

La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA)

De la fourchette à la fourche : basée sur l'idée que l'alimentation peut et doit transformer l'agriculture, la SSA est la solution systémique pour assurer à TOUS l'accès à une nourriture démocratiquement CHOISIE. Elle répare les dégâts environnementaux, sociaux et sanitaires de l'agro-industrie.

Les 3 piliers de la SSA

Depuis 2019, les membres du Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation construisent et portent un projet de société à la hauteur des enjeux agricoles et alimentaires : ils proposent d'intégrer l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale, selon le modèle initié en 1946.

Universalité

- * pas de distinction entre pauvres et riches : tout le monde reçoit. Droit universel comme la santé, se faire soigner ou s'alimenter ne doit être stigmatisant pour personne
- * 150€ par personne – enfants compris – crédités chaque mois sur la carte vitale spécifiquement pour les achats alimentaires (les euros non dépensés restent dans la caisse pour acheter du foncier)
- * le mangeur choisit son alimentation dans des lieux conventionnés (producteurs, distributeurs, cantines).

Conventionnement organisé démocratiquement

- * accompagnement à la décision par l'échange et la réciprocité (*éducation populaire*)
- * mise en place de caisses primaires où des habitants élus font le diagnostic du bassin de vie : productions locales, pratiques culturelles de la population, circuits de distribution, contraintes géographiques...
- * articulation entre un cadrage national et des décisions locales : réunies en fédération nationale, ces caisses décident ensemble du fonctionnement général et des bases communes de conventionnement
- * au local et au national, débattre des besoins et des désirs : l'élaboration de critères de qualité (sanitaires, sociaux et environnementaux) donne aux citoyens les moyens d'orienter la production alimentaire locale
- * ce marché dédié à prix encadrés offre des débouchés massifs et sécurisés à de nombreux producteurs désirant s'engager dans une transformation de leur système.

Financement basé sur la cotisation sociale

- * distribuer 150€ signifie globalement prélever environ 8 % de la valeur ajoutée brute
- * taxes et impôts sont écartés afin de garantir l'indépendance du processus par rapport au budget de l'État
- * la cotisation est appropriée pour organiser démocratiquement l'économie : elle agit directement au niveau de la richesse produite et non pour corriger une première répartition inégale de celle-ci
- * cotisation progressive : à chacun selon ses possibilités. Plusieurs pistes sont envisageables : le Collectif travaille à définir l'assiette.

Bifurquer vers une démocratie alimentaire

Par son ancrage local et son fonctionnement démocratique, la SSA est le levier qui transforme radicalement le système de l'alimentation : sa mise en place pèsera sur les politiques agricoles, française et européenne, en donnant à l'ensemble des citoyens les moyens rapides de bifurquer.

- * bifurquer en exigeant que l'argent public soit utilisé d'une manière responsable : peser sur le détournement des subventions par l'agro-industrie (PAC, aides aux grandes entreprises, défiscalisation de l'aide alimentaire)
- * bifurquer pour construire la *résilience* face aux dérèglements climatiques et géopolitiques en ancrant les systèmes alimentaires dans les territoires (produire, transformer, conditionner et commercialiser)
- * bifurquer pour préserver le vivant et l'habitabilité de la planète comme la jeunesse mondiale le demande avec force jusqu'au sein des prestigieuses écoles d'agronomie (Cf. les étudiants d'AgroParisTech : <https://www.youtube.com/watch?v=SUOVOC2Kd50>)
- * bifurquer pour que la France respecte, ENFIN, le droit à une alimentation durable en répondant de façon conjointe et simultanée au droit à l'alimentation, aux droits des producteurs et au droit de l'environnement.

Le droit à l'alimentation est «le droit de toute personne, seule ou en communauté avec d'autres, d'avoir physiquement et économiquement accès en tout temps à une quantité suffisante d'aliments qui soient adéquats, nutritifs et conformes, entre autres, à sa culture, ses convictions, ses traditions, ses habitudes alimentaires et ses préférences et qui soient produits et consommés de façon durable, afin de préserver l'accès des générations futures à la nourriture.» Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, 2019.



contact@unipops.fr

www.unipopsaumurois.com

Présentation de la :

(Mai 2022)



<https://securite-sociale-alimentation.org>